16ème Université d'été de la Défense

Juin 2018 N°2

UNIVERSITERRE
Le journal de l'Université

ÉDITO / Stéphane MAYER

Président-directeur général de NEXTER

La Loi de Programmation Militaire 2019-2025, au cœur de nos débats des précédentes Universités d'été, est aujourd'hui une réalité. Elle affirme notamment les objectifs prioritaires de modernisation, de renforcement et de renouvellement des moyens des armées. Ainsi Nexter, premier de cordée du programme SCORPION, livrera dans quelques mois, avec ses partenaires Arquus et Thales, les premiers véhicules de ce programme structurant, au cœur de la modernisation de nos forces terrestres. C'est donc fort à propos que le plateau de Satory, berceau de SCORPION et lieu emblématique de l'armée de Terre, a été choisi pour ce rendez-vous annuel de la communauté de Défense

Innovation, Jeunesse et Europe ont été choisis comme thèmes de cette Université 2018.

L'innovation est essentielle. Elle apporte à nos Forces armées un avantage opérationnel décisif face à des adversaires toujours plus agiles et réactifs. Grâce aux échanges fructueux entre le ministère des Armées, la DGA, les Armées et l'industrie, l'innovation permet à l'industrie de défense de conserver une compétitivité technologique par rapport à une concurrence mondiale de plus en plus nombreuse et agressive.

Maintenir notre rang et garantir une liberté stratégique à notre autorité politique, c'est d'abord innover et investir sur notre excellence technologique afin de préserver les technologies souveraines, tant dans le domaine terrestre que naval, aérien, ou spatial, tout en s'appropriant de nouveaux espaces. Ainsi nous devons en permanence innover pour non seulement faire progresser les domaines traditionnels, comme les architectures de systèmes, les armements, la protection des combattants, les drones, mais aussi en parallèle développer et intégrer l'Intelligence Artificielle, la robotique, le cyber...

L'innovation est souvent associée à la jeunesse, qui apporte à nos Armées et à notre industrie de défense de nouvelles visions. Forte de ses perspectives d'activité, notre industrie recrute fortement, puis forme des personnels qualifiés sur des métiers de plus en plus technologiques et attirants. Nous contribuons à donner à notre jeunesse l'envie de se mobiliser pour la défense de notre pays. Par ailleurs, de nombreuses initiatives, étatiques ou privées, favorisent les partenariats avec les plus jeunes entreprises, sources de transformation de nos outils et processus.

Mais si la jeunesse en est souvent un moteur, elle n'a pas le monopole de l'innovation ! Grâce à la vision de l'État et aux investissements conséquents et à long terme des industriels, ou encore avec les travaux des UED, la communauté de Défense dans son ensemble prouve sa capacité à se transformer et à se projeter dans l'avenir, manifestant ainsi, je crois, un état d'esprit particulièrement jeune et innovant.

Enfin, l'Europe de la Défense est une véritable nécessité réaffirmée tant dans la revue stratégique que dans la LPM, tant au travers des coopérations bi- ou multi- latérales qu'avec les récentes initiatives de l'Union européenne. Elle est d'autant plus incontournable qu'avec une industrie trop morcelée, il ne serait pas possible de répondre aux grands enjeux de demain, notamment en matière de compétitivité et de souveraineté stratégique. L'aéronautique, le spatial et le domaine missilier ont été des précurseurs et sont aujourd'hui des leaders mondiaux. Le secteur naval est aussi engagé dans une telle dynamique.

Dans le domaine terrestre, Nexter et son homologue KMW, en créant KNDS, se posent ainsi comme précurseurs au cœur d'une consolidation européenne. Ces alliances industrielles européennes seront capables de répondre au mieux aux futures coopérations de défense en Europe, en particulier au sein du couple franco-allemand avec les projets prometteurs d'avion de combat, de drone, de char et de systèmes d'artillerie du futur.

Autour de ces thèmes et en ce lieu si particulier, cette Université 2018 s'annonce passionnante.

Un Universitaire nommé
Serge DASSAULT

Serge Dassault était un fidèle des UED. Il avait assisté à la quasi-totalité d'entre elles parce que, nous disait-il, il aimait y retrouver leur ambiance studieuse et surtout leur liberté de ton.

En cela, Serge Dassault était un véritable Universitaire, au sens étymologique du terme !

C'est dire qu'il savait et aimait poser les questions qui dérangent, provoquer ses interlocuteurs, et affirmer tranquillement, comme une évidence, ce qu'il considérait devoir être le chemin à suivre, *« Chatham House Rules »* ou pas !

Tous les Universitaires se souviennent encore d'une interpellation qu'il avait adressée publiquement au Président de la Commission de Défense d'un grand pays européen à qui il demandait benoîtement comment son gouvernement pouvait défendre urbi et orbi l'idée d'une industrie de défense européenne au nom de la souveraineté de notre continent alors qu'il commandait en même temps et massivement des avions de combat fabriqués outre-Atlantique…

C'était il y a 12 ans, bien avant le F 35 et donc déjà prémonitoire…

Serge nous manquera mais son exigence, son bon sens et pour tout dire son amitié vraie resteront gravés au sein de nos UED.

Olivier DARRASON
Commissaire des Universités d'été de la Défense

Serge Dassault
à l'Université d'été de la Défense à Istres, 2010

3 questions à Christian CAMBON

Président de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat

1. La défense européenne suscite des initiatives grandissantes, tant du point de vue politique qu'opérationnel. Est-on selon vous à la veille d'un véritable « réveil stratégique » européen, ou faut-il se montrer prudent en la matière ?

Depuis 2016, l'Europe de la Défense semble en effet connaître une nouvelle dynamique, voire un tournant. Des instruments sophistiqués ont été mis en place : activation de la Coopération structurée permanente prévue par le traité de Lisbonne, lancement de l'examen annuel coordonné de défense, institution d'un Fonds européen de défense. Les cadres existent donc ; mais encore faut-il que les partenaires européens aient la volonté de mettre en œuvre ces instruments, d'aplanir leurs divergences d'intérêts et d'aboutir à des projets concrets sur des sujets importants.

Or le lancement récent, par le Président de la République, d'une « initiative européenne d'intervention » n'est-il pas déjà l'aveu d'un certain manque d'ambition, ou de caractère opérationnel, des initiatives précédentes ?

Il convient de rester réaliste et pragmatique. Réaliste, tout d'abord : les pays européens peuvent-ils tous partager la conception française d'une Europe-puissance, autonome, indépendante, alors que certains d'entre eux continuent de compter essentiellement sur l'OTAN pour assurer leur défense ? Rien n'est moins sûr. Pragmatique, ensuite, car il est indispensable de conserver notre partenariat avec le Royaume-Uni, pays avec lequel nous partageons une culture stratégique commune, et qui restera, malgré le Brexit, un pilier fondamental de la sécurité et de la défense de l'Europe.

Nous l'avons dit au Sénat, lors de l'examen de la Loi de Programmation Militaire : en matière de coopérations européennes, cette LPM repose sur un pari qui est loin d'être gagné. Le défi ne pourra être relevé que par l'aboutissement de projets concrets. De ce point de vue, le récent rapprochement franco-allemand sur le projet de système de combat aérien futur (SCAF) constituera un test majeur pour l'Europe de la Défense.

2. Depuis longtemps, les spécialistes de l'analyse stratégique se font les avocats d'un renforcement de la recherche et de l'innovation dans les priorités de la défense française. Les orientations de la LPM vous paraissent-elles correspondre à cette attente ?

En matière de défense, la question de l'innovation est fondamentale, plus que dans toute autre industrie. En effet, il ne s'agit pas seulement pour notre BITD de proposer des produits compétitifs sur le plan commercial, il s'agit surtout, in fine, de mettre nos Armées en mesure de prendre l'avantage sur leurs adversaires, et en préservant autant que faire se peut la vie de nos soldats.

La LPM traite donc cette question fondamentale sous deux angles :

- Un angle budgétaire, avec le relèvement des crédits d'études amont de 730 M€ à plus d'1 Md€ (et le Sénat a obtenu de faire préciser dans la loi la trajectoire de cette augmentation) ;

- Un angle organisationnel, avec l'affirmation de la nécessité de modifier les processus d'acquisition du ministère des Armées pour être aussi en situation de capter plus vite et à moindre coût l'innovation, dont il faut rappeler qu'elle est de plus en plus souvent de nature duale.

3. La défense est synonyme de jeunesse, ne serait-ce qu'à observer les impératifs de recrutement des Armées et de l'industrie du secteur dans les prochaines années. Selon vous, et compte tenu de ces enjeux, la thématique de la jeunesse, de la vocation, du service et du sens est-elle suffisamment prise en compte dans la vision française de défense ?

La jeunesse constitue un enjeu important pour les Armées.

Elle l'est d'abord, bien sûr, sur le plan des ressources humaines et de la gestion des carrières, compte tenu des caractéristiques du métier et de l'exigence d'efficacité opérationnelle. Ainsi, « l'impératif de jeunesse » d'une défense professionnalisée impose des carrières courtes et un constant renouvellement des flux. Il en résulte qu'une attention particulière doit être portée à l'attractivité des Armées et aux dispositifs de reconversion de la vie militaire vers la vie civile.

Mais elle l'est aussi au regard du besoin de cohésion nationale et de résilience du pays face aux menaces. La formation civique et citoyenne de la jeunesse et la diffusion de l'esprit de défense sont donc des sujets essentiels pour les Armées. Elles reposent aujourd'hui principalement sur l'enseignement de défense dans le cadre scolaire et sur la Journée de défense et de citoyenneté (JDC). Mais au-delà, les Armées offrent aux jeunes des possibilités variées de s'engager et d'acquérir une bonne compréhension des enjeux de la Défense : cadets, périodes militaires, « contrats armées-jeunesse », réserves… Les Armées contribuent aussi avec succès à l'insertion des jeunes en difficulté à travers le service militaire volontaire et le service militaire adapté.

Sans doute, l'ensemble de ces dispositifs sont susceptibles d'être améliorés ou renforcés. Est-il nécessaire d'aller plus loin comme l'envisage le projet présidentiel de « service national universel » ? Si celui-ci part sans doute d'une bonne intention – répondre au besoin d'engagement et de sens qu'éprouve la jeunesse – les difficultés que soulèvent son financement et sa mise en œuvre ne sauraient être sous-estimées.

Le Général d'armée Jean-Pierre BOSSER, Chef d'état-major de l'armée de Terre, revient sur les 3 thématiques mises à l'honneur lors de cette édition 2018 : la Jeunesse, l'Innovation et l'Europe

1. Mon général, la "singularité du métier de soldat", pour reprendre votre expression, est-elle facile à faire valoir auprès de la jeunesse ?

Il n'est pas toujours facile de parler de « la » jeunesse au singulier, tant cette catégorie de la population est hétérogène. Toutefois, l'armée de Terre, dont 70% des soldats ont entre 18 et 25 ans, est fondamentalement à l'aise avec la jeunesse, avec laquelle elle est en prise quotidienne.

Au contact de cette jeunesse, je constate qu'elle a soif d'idéal. Elle a la volonté d'entreprendre, le désir d'aventure, le besoin de renouveau. Elle cherche à répondre à la question du sens et de la valeur de la vie. Après les attentats de 2015, elle ne s'est pas repliée sur elle-même, et l'armée de Terre a bénéficié de son formidable engagement au service de la France et des Français, que ce soit dans l'active ou dans la réserve.

L'une des facettes de la singularité du métier de soldat est liée au pouvoir que lui confie la Nation de donner la mort, au péril de sa vie. On ne confie pas une telle responsabilité à des soldats dans lesquels on n'a pas confiance. L'armée de Terre croit donc profondément dans la jeunesse, dans son potentiel. Je veux souligner pour finir que l'élan de la jeunesse nous donne confiance dans l'avenir.

2. L'innovation est un concept aujourd'hui sur toutes les lèvres, comment la concevez-vous pour l'armée de Terre ?

Il faut d'abord rappeler que dans l'armée de Terre, l'innovation n'est pas un mot nouveau. Nous sommes les héritiers d'un très riche passé d'innovations, développées par des pionniers et des visionnaires de tous grades, et toujours tournées vers la finalité opérationnelle.

L'armée de Terre a ensuite une vision globale de l'innovation. Si la technologie peut créer les conditions du changement, celui-ci est également déterminé par des facteurs humains et organisationnels. Une innovation combine presque toujours le développement de nouvelles technologies avec celui de nouvelles tactiques, stratégies et structures militaires.

Enfin, pour l'armée de Terre, l'innovation n'a de sens qu'en plaçant les soldats au cœur de la démarche. Souvent, l'innovation se situe là où on ne l'attend pas, et il est donc essentiel de reconnaitre le potentiel innovant de chaque

soldat. De plus, pour qu'une innovation fonctionne, il faut que ceux qui ont les idées, ceux qui les conçoivent et ceux qui les utilisent soient impliqués, responsabilisés et motivés.

Avec les ingénieurs et les industriels, on doit avoir un principe simple : on part ensemble, on travaille ensemble et on arrive ensemble !

3. En ce qui concerne l'armée de Terre, quelle place voyez-vous aujourd'hui et dans l'avenir proche pour la coopération au sein de l'Union européenne ?

C'est un principe assez basique mais rarement démenti de considérer qu'en matière militaire, l'union fait la force, que ce soit pour dissuader un ennemi potentiel ou pour utiliser la force contre un adversaire commun.

Je constate d'ailleurs dans les opérations récentes que l'action militaire en coalition s'impose fréquemment comme une nécessité politique et militaire dans des crises qui dépassent le strict cadre national, mais également comme une source de légitimité dans l'exercice de la puissance.

Dès lors, l'armée de Terre s'inscrit parfaitement dans la volonté présidentielle de développer une capacité d'action autonome de l'Europe. Nous le faisons notamment à travers le renforcement de notre interopérabilité, qui a atteint avec certains de nos partenaires un degré inégalé.

Nous le faisons également à travers le développement progressif d'une culture stratégique partagée, en particulier grâce à de nombreux échanges d'officiers, ce qui témoigne d'un très haut niveau de confiance avec nos alliés.

Le site de la STAT à Versailles-Satory
Lieu d'accueil de la séquence des Armées

La séquence des Armées du lundi 10 septembre aura lieu sur le site de la Section technique de l'armée de Terre (STAT). Les présentations faites à cette occasion s'articuleront autour de 3 thématiques centrales qui reprennent celles de l'UED 2018 : « Placer le soldat au centre des efforts », « Garantir la supériorité opérationnelle » et « Bâtir l'autonomie stratégique européenne ».

Le site de Versailles-Satory représente la portion centrale de la STAT qui, par délégation de l'état-major de l'armée de Terre (EMAT) et en étroite collaboration avec la Direction générale de l'armement (DGA), assure la conduite des opérations d'armement relatives aux systèmes d'armes, d'information et de communication, dès le stade d'orientation et jusqu'au retrait du service.

Élément essentiel pour les forces aéroterrestres, la STAT entend répondre aux défis d'adaptation, d'anticipation et d'innovation. Elle s'appuie sur son expertise technico-opérationnelle pour contribuer à la conception des équipements de demain et proposer la mise en service des systèmes nouveaux – dans des conditions de coûts, de délais et de performances définies par l'EMAT et l'EMA – tout en répondant aux besoins urgents sur les théâtres d'opérations. En particulier, elle accompagne le programme SCORPION qui structurera les forces terrestres à compter des années 2020 et elle développe de nombreux produits de simulation.

Forte de ses 640 officiers, sous-officiers, soldats et civils, la STAT est organisée en huit groupements de conduite des programmes, recouvrant tout le spectre des capacités. Implantée à Versailles, elle bénéficie de synergies étroites avec les acteurs militaires et industriels de Défense présents sur le plateau de Satory, notamment la Structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres (SIMMT) et les nombreuses entreprises environnantes telles que Nexter et Arquus. Nommé directeur de la STAT le 1er juillet 2017, le général Rémi Fouilland endosse également le rôle de conseiller armement du CEMAT.

Mot du général Rémi Fouilland, directeur de la STAT

C'est une grande fierté pour la STAT d'accueillir la session 2018 des Universités d'été de la Défense dont le thème général recouvre parfaitement la mission de l'organisme.

Cette maison, qui contribue directement à bâtir les capacités de l'armée de Terre, est forte d'une expérience unique dans la définition et l'expérimentation de tous les matériels qui équipent et équiperont demain les forces aéroterrestres. Elle est également un véritable creuset d'innovation technico-opérationnelle. Tous ceux qui y servent agissent avec passion pour assurer à leurs camarades engagés en opérations de détenir concrètement les moyens de vaincre.

Je suis certain que vous vivrez à la STAT une journée riche en découvertes sur les moyens et les ambitions de nos Armées.

Les Conférences Innovation
« Vision 2030-2040 »

L'UED inaugure cette année un nouveau format, les « Conférences Innovation ». Ces courtes présentations (15 minutes) sont effectuées par les partenaires de l'UED souhaitant valoriser la manière dont leur organisation innove au profit de la Défense. Cette année, le thème proposé est « Vision 2030-2040 » et chaque participant pourra, devant un public composé des Universitaires mais également élargi aux jeunes invités, illustrer de quelle manière son organisation innove et concourra à la vision technologique à cet horizon.

Le format retenu est une présentation sur scène, en amphithéâtre. Les présentations doivent être dynamiques, vivantes et animées et doivent éviter l'écueil du message promotionnel, comme celui de la conférence universitaire. Elles s'effectuent debout « seul sur scène », sans pupitre avec un micro-cravate (ou à deux si besoin de démonstration). Dans cet objectif, ces présentations peuvent être une performance individuelle ou s'appuyer sur des supports audiovisuels (eux aussi très rythmés et dynamiques) ou des démonstrations de matériels pouvant évoluer ou être présentés sur scène. Une préparation amont sera effectuée pour accompagner les intervenants à obtenir la meilleure mise en valeur possible de leur message.

Les Conférences Innovation se tiendront le mardi 10 septembre à 14h30 dans l'amphithéâtre Foch.

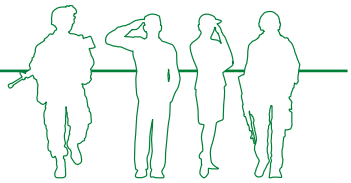

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

- Fin des inscriptions
  30 juin 2018
- Envoi des agendas personnalisés
  13 juillet 2018

DEVENIR PARTENAIRE

Si vous souhaitez devenir partenaire de la 16ème Université d'été de la Défense, vous pouvez contacter :

- **Louis-Gonzague ADAM**
  lgadam@ceis.eu
  06 81 93 93 44
- **Charlotte GONZALES**
  cgonzales@ceis.eu
  01 45 55 97 07

CONTACTS

Pour toute demande d'information ou précision, n'hésitez pas à nous contacter par email *organisation@universite-defense.org*

- **Mélodie REYNAUD**
  01 45 55 92 44
- **Margot COLDEFY**
  01 45 55 90 96
- **Antoine FASOLI**
  01 45 55 45 58